

Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità

**psychomotorik schweiz**
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera



Profil de la profession **de thérapeute en psychomotricité**

«Dès que l'homme naît, il est en mouvement; dès que l'homme naît, par son mouvement il agit sur l'entourage; dès que l'homme naît, par son activité, il agit avec son corps soit comme appel, soit comme refus. (...) Le nourrisson dès sa naissance communique donc avec le monde par son corps et ses mouvements (...), à partir du moment où il commence à se mouvoir et à se déplacer, le corps et la motricité ne seront pas seulement des déplacements, mais déjà des conquêtes du monde.»

Julian de Ajuriaguerra

neuropsychiatre et psychanalyste; précurseur de la psychomotricité

Thérapeute en psychomotricité – une profession aux multiples facettes

Les thérapeutes en psychomotricité s'occupent de l'interaction entre les domaines de développement de la perception, des sentiments, de la pensée, du mouvement et du comportement.¹ Dans le cadre de la thérapie psychomotrice, elles et ils s'intéressent à leurs expressions sur le plan corporel, tout en considérant les influences psychologiques, sociales et culturelles qui façonnent une personne. Les thérapeutes en psychomotricité accompagnent des personnes dont les conditions d'éducation et/ou la qualité de vie sont menacées ou limitées en raison des troubles de l'organisation psychomotrice. Les causes de ces troubles sont multifactorielles, souvent non clairement diagnostiquables, et dépendent de conditions de développement bio-psycho-sociales qui sont interdépendantes d'aspects tels que le contexte culturel ou le statut socio-économique.

¹ Définition basée sur la terminologie de la CDIP

**Thérapie psychomotrice –
bien plus que du mouvement.**



But et objectif

Participation sociale

La thérapie psychomotrice convient aux personnes de tous âges et vise à renforcer leur participation à la vie sociale. Les thérapeutes en psychomotricité orientent leurs interventions en regard des forces et ressources de leurs usagères et usagers. Dans le cadre de la thérapie, elles et ils favorisent particulièrement la perception, les habiletés motrices, la capacité de réguler les émotions et le comportement ainsi que les compétences sociales. Elles et ils renforcent chez leurs usagères et usagers l'efficacité personnelle ainsi que la confiance en soi et en autrui. Par conséquent, la capacité d'agir et d'interagir ainsi que les capacités d'apprentissage et l'attention sont renforcées, ce qui permet aux personnes concernées de s'intégrer au mieux à la vie sociale (participation sociale). Les inégalités et les conséquences secondaires peuvent ainsi être réduites ou évitées.

Les thérapeutes en psychomotricité renforcent l'efficacité personnelle et la participation sociale.



Inclusion

La thérapie psychomotrice se concentre sur l'intégration et l'inclusion de ses usagères et usagers à l'école et dans la société. La ratification de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées par la Suisse en avril 2014 s'accompagne de l'obligation d'éliminer les obstacles rencontrés par les personnes handicapées, de les protéger contre la discrimination et de promouvoir leur inclusion et leur égalité dans la société (ONU, 2006, art. 24). Les thérapeutes en psychomotricité favorisent le développement de cultures, de structures et de pratiques inclusives dans leur domaine de travail. Par leurs actions, elles et ils encouragent le changement fondamental de perspective exigeant d'accueillir chaque personne indépendamment de ses conditions d'apprentissage, de ses talents ou de son origine culturelle, ethnique ou sociale et de reconnaître la diversité comme une opportunité. Cela comprend la participation active à la conception de projets d'intégration et d'inclusion dans des équipes multiprofessionnelles et l'apport d'une expertise spécifique dans le développement de concepts et de matériels appropriés.

Innovation

Face aux multiples enjeux des politiques sociales, de la santé et de l'éducation, les thérapeutes en psychomotricité peuvent développer des réponses et des interventions innovantes. Elles et ils apportent leur expertise dans le domaine de la périnatalité, de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence ainsi qu'auprès des adultes et des personnes âgées. A cet égard, la mise en œuvre, dans les différents champs professionnels, des résultats de recherches récentes relatives aux liens entre le corps, le mouvement, les émotions et l'environnement constitue un aspect central. Les projets innovants se concentrent, par exemple, sur des populations vulnérables, vivant ou ayant vécu des traumatismes en lien avec des situations de guerre, des événements climatiques ou naturels, ou sur le maintien de l'état de santé et le développement de la qualité de vie en lien avec le vieillissement.

La thérapie psychomotrice apporte une contribution sociale importante au bien-être physique, psychique et social, au sens du concept de santé de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Champs d'intervention et clientèle

Les thérapeutes en psychomotricité travaillent en grande majorité dans des écoles ordinaires, des écoles et institutions spécialisées, des jardins d'enfants, des crèches, des hôpitaux, des maisons de retraite, des services de consultations ambulatoires ou de santé. Elles et ils peuvent également ouvrir un cabinet privé et travailler en indépendant.

La clientèle de la thérapie psychomotrice comprend des personnes de tous âges présentant des troubles moteurs, sensoriels, émotionnels et sociaux. Les symptomatologies présentées combinent fréquemment des particularités dans l'organisation psychomotrice à un, deux ou plusieurs symptômes d'un autre registre.

Souvent, des enfants et des jeunes présentant des diagnostics médicaux comme les troubles spécifiques du développement moteur (TDC), trouble du spectre de l'autisme (TSA), trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH) sont adressé-e-s à la thérapie psychomotrice.

**La thérapie psychomotrice
convient aux personnes de tous âges.**



Ancrage légal dans l'éducation et la santé

Conformément à l'article 62 de la Constitution fédérale, les cantons assurent une formation de base et une formation spécialisée adéquates. La thérapie psychomotrice est une offre ancrée dans la législation en matière d'éducation au sein de tous les cantons, en règle générale dans le domaine de l'école publique et de la pédagogie spécialisée. L'accord intercantonal sur la collaboration dans le domaine de la pédagogie spécialisée stipule que la thérapie psychomotrice fait partie de l'offre de base, qui garantit l'éducation et l'encadrement des enfants et des jeunes de 0 – 20 ans avec des besoins particuliers en termes d'éducation.

Dans certains cantons, la thérapie psychomotrice est également inscrite dans la loi sur la santé. Dans le domaine de la santé, certaines caisses d'assurance maladie proposent une assurance complémentaire pour la thérapie psychomotrice pour tous les groupes d'âge.

**Une profession à l'interface
de l'éducation et de la santé.**



Domaines d'activité

La psychomotricité, en tant que discipline scientifique, se réfère aux résultats de diverses sciences connexes telles que la psychologie, la pédagogie spécialisée, les sciences du sport et du mouvement, les sciences sociales et de l'éducation ainsi que les neurosciences et la médecine.

En tant que profession, la thérapie psychomotrice se situe à l'interface de l'éducation et de la santé. Le travail des thérapeutes en psychomotricité est axé sur les ressources et le développement, implique l'entourage des personnes concernées et est exercé dans une perspective interdisciplinaire.

Le travail des thérapeutes en psychomotricité comprend différentes activités:

Promotion de la santé et prévention

Le travail institutionnalisé et des projets de promotion de la santé et de prévention visent à soutenir le développement des populations et à prévenir les risques liés aux potentiels troubles de l'organisation psychomotrice. En plus de minimiser les facteurs de risque, les facteurs de protection et les ressources d'une personne sont renforcés. Ce résultat est obtenu grâce à la détection précoce des risques de développement, à des mesures de soutien ciblées ainsi qu'à des conseils en vue d'un transfert dans la vie de tous les jours. Ce travail comprend également la sensibilisation du public. Il est principalement mis en œuvre en collaboration avec les crèches, les jardins d'enfants, les écoles et d'autres institutions, de même qu'avec certaines populations ciblées mais aussi avec des personnes de référence de l'entourage des usagers et usagères.



Évaluation et diagnostic

Les thérapeutes en psychomotricité diagnostiquent à l'aide d'instruments qualitatifs et quantitatifs un retard ou un trouble dans les domaines suivants :

- domaine de la motricité et des praxies,
- domaine de la perception et du schéma corporel,
- domaine de la fonction tonique,
- domaine de la graphomotricité,
- domaine des fonctions cognitives,
- domaine de l'affectif et des émotions,
- domaine de l'intersubjectivité, des modalités d'échange et des processus de symbolisation.

L'anamnèse et les entretiens avec les personnes concernées, leurs personnes de référence ainsi qu'avec les professionnel-le-s impliqué-e-s complètent le processus d'investigation. Les thérapeutes en psychomotricité s'appuient sur la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé (CIF), la Classification internationale des maladies (CIM-10) et le Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5).

Thérapie

Les thérapeutes en psychomotricité sont responsables de la planification, de la mise en œuvre et de l'évaluation des mesures thérapeutiques. En fonction de l'indication et des besoins des usagers et usagères et en tenant compte des prescriptions légales, elles et ils déterminent la forme du dispositif (thérapie individuelle/en groupe), les objectifs, l'intensité et la durée de la thérapie. Elles et ils prennent en compte les ressources et les motivations des personnes concernées et travaillent dans une perspective de processus et de développement. La thérapie psychomotrice a recours à diverses méthodes et médiations axées sur des approches corporelles et expérientielles, différentes formes de jeu, le dialogue verbal et non verbal, l'autoréflexion, les médias créatifs, ainsi que des exercices ludiques spécifiques en jouant avec la répétition et la variation. Les thérapeutes en psychomotricité façonnent la relation en vue de

favoriser le développement, stimulent l'activité autonome et orientée vers la résolution de problèmes et créent des espaces favorables à l'apprentissage basé sur l'expérience.

Consultation

Les thérapeutes en psychomotricité collaborent avec l'entourage dans une perspective de co-construction. Elles et ils conseillent les parents, les proches et les professionnel·le·s d'autres disciplines sur des questions spécifiques. Elles et ils amènent les personnes de référence à voir dans quelle mesure les compétences acquises en thérapie peuvent être transférées avec succès dans d'autres domaines de la vie et dans le quotidien de leurs usagères et usagers.

Collaboration interdisciplinaire

Les thérapeutes en psychomotricité sont responsables dans leur domaine de compétence. Elles et ils valorisent la collaboration interdisciplinaire et les échanges avec les professionnel·e·s concerné·e·s (médecins, psychologues, enseignant·e·s, enseignant·e·s spécialisé·e·s, logopédistes, éducateurs et éducatrices de la petite enfance, etc.).

Administration

Les activités administratives des thérapeutes en psychomotricité comprennent la documentation des résultats diagnostiques et du déroulement de la thérapie, la rédaction de rapports ou de demandes de financement de thérapie ainsi que la correspondance avec les autorités, les mandataires de la thérapie et les professionnel·le·s impliqué·e·s.

Supervision et intervision

Une réflexion régulière sur le travail, avec des collègues thérapeutes en psychomotricité (intervision) ou avec des expertes et experts externes (supervision), contribue à garantir la qualité de la pratique professionnelle.

Transfert de connaissances

Les thérapeutes en psychomotricité peuvent mettre leurs connaissances spécialisées au service de modules de formation et de perfectionnement. De cette façon, elles et ils soutiennent différents groupes cibles dans l'aménagement de la vie quotidienne et dans l'accompagnement de personnes ayant des difficultés psychomotrices.

Collaboration dans des projets de recherche

Les thérapeutes en psychomotricité peuvent participer activement à des projets de recherche. Elles et ils contribuent ainsi au développement des fondements théoriques et pratiques de la profession.

Relations publiques/promotion

Les thérapeutes en psychomotricité ont également pour mandat de sensibiliser le public aux besoins des personnes atteintes d'un trouble psychomoteur. Afin d'accroître la sensibilisation au problème, elles et ils organisent, par exemple, des séances d'information sur des sujets précis, comme des soirées de parents, ou s'impliquent dans des activités de relations publiques.

La thérapie psychomotrice reconnaît la diversité comme une opportunité.



Formation de base et continue

En Suisse, les titres suivants peuvent être obtenus dans deux hautes écoles spécialisées:

- Haute école de travail social (HETS), Genève:
Master of Science HES-SO en Psychomotricité
Reconnaissance du titre professionnel de «Thérapeute en psychomotricité CDIP» en préparation
- Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik (HfH), Zürich:
Bachelor of Arts HfH in Psychomotor Therapy
Dipl. Psychomotoriktherapeutin (EDK) / Dipl. Psychomotoriktherapeut (EDK)

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) reconnaît les diplômes de hautes écoles de psychomotricité. Les diplômes obtenus à l'étranger peuvent être reconnus par la CDIP sur demande.

Les axes des études en psychomotricité

- Un lien étroit entre la théorie et la pratique ainsi qu'entre l'enseignement et la recherche
- Approche clinique et stages dans différents champs d'intervention
- Connaissances théoriques et méthodologiques centrales de la psychomotricité et des sciences connexes
- Travaux scientifiques et recherche appliquée

Vous trouverez de plus amples informations quant au contenu des études sur les sites Internet des établissements d'enseignement:

- Haute école de travail social, Genève
<https://www.hesge.ch/hets/formation-base/master-science-hes-so-en-psychomotricite>
- Interkantonale Hochschule für Heilpädagogik, Zürich
<https://www.hfh.ch/de/ausbildung/ba-psychomotoriktherapie>

Qualification

Selon le règlement de la CDIP concernant la reconnaissance des diplômes des hautes écoles de psychomotricité, la formation de thérapeute en psychomotricité permet d'être en mesure notamment d'évaluer et de diagnostiquer les troubles du développement psychomoteur et les handicaps psychomoteurs ainsi que de planifier, conduire et évaluer des mesures d'accompagnement et de traitement face à des troubles psychomoteurs. En outre, elle permet d'exercer une activité de conseil, d'intégrer le milieu familial et social dans la thérapie, de collaborer sur le plan interdisciplinaire ainsi qu'avec les autorités, de rédiger des rapports et des expertises de manière fondée, de participer à l'élaboration et à la réalisation de projets de recherche. Les thérapeutes en psychomotricité peuvent exercer une activité dans les domaines pédago-thérapeutique et médico-thérapeutique.

Perfectionnement professionnel

A l'issue de leur formation, les thérapeutes en psychomotricité développent et approfondissent régulièrement leurs compétences par la formation continue, l'intervision et la supervision. La qualité du travail et le développement professionnel des thérapeutes en psychomotricité sont ainsi assurés en permanence.

Développement et perspectives

Les thérapeutes en psychomotricité apportent leur expertise dans divers domaines professionnels ainsi qu'une contribution sociale importante à l'éducation et à la promotion de la santé. Avec l'expérience professionnelle et une formation complémentaire appropriée, des perspectives s'ouvrent à elles et à eux en tant que responsables de stages, responsables d'équipe, responsables de consultation, responsables de projet, chargé·e·s de cours, responsables de filière, ou dans la supervision et le conseil des thérapeutes en activité.

Différents programmes de master et divers cours de formation continue (CAS/MAS) offrent des possibilités en matière d'évolution professionnelle.

Principes éthiques

Conception de l'être humain

L'attitude et les méthodes de travail des thérapeutes en psychomotricité se fondent sur une conception humaniste de l'être humain. Les usagères et usagers avec leurs ressources et leurs besoins individuels sont au centre du travail.

Éthique professionnelle

Les thérapeutes en psychomotricité respectent la dignité de l'être humain. Elles et ils veillent au bien-être des personnes qui leur sont confiées et respectent leur volonté et leur intégrité. Les thérapeutes en psychomotricité disposent d'une compétence professionnelle complète et adaptent leur travail à l'état actuel de la science. Elles et ils respectent le secret de fonction et le secret professionnel ainsi que les directives en matière de protection des données.

Le code de déontologie professionnelle de Psychomotricité Suisse ainsi que les lignes directrices en matière de protection des données peuvent être consultés sur le site Internet de l'association:

www.psychomotricite-suisse.ch/association/nos-structures/documents-de-las-sociation

Les usagères et usagers avec leurs qualités et leurs ressources sont au centre du travail.



Références



Impressum

Éditeur:
Psychomotricité Suisse

Concept et rédaction:
Psychomotricité Suisse

Graphisme:
Picasox – Mediengestaltung, Bern

Photographies:
Psychomotricité Suisse
Lorenz Walter Photography, Wetzikon

® Psychomotricité Suisse, 2021



Verband der Psychomotoriktherapeutinnen und -therapeuten
Association des thérapeutes en psychomotricité
Associazione dei terapisti della psicomotricità



psychomotorik schweiz
psychomotricité suisse
psicomotricità svizzera

Psychomotricité Suisse
Genfergasse 10
3011 Berne

Téléphone 031 301 39 80
info@psychomotricite-suisse.ch

www.psychomotricite-suisse.ch